

L'affaire de Karim Tabbou expliquée par son avocat (vidéo)

L'avocat Toufik Belala revient ne détail sur le feuilleton judiciaire de Karim Tabbou. Il affirme dans une vidéo diffusée sur la page facebook de Radio M que l'ex-détenu Karim Tabbou est victime d'une cabale judiciaire qui a fait réagir le Groupe de travail des Nations-Unies sur la détention arbitraire.

Le procès de Karim Tabbou qui s'est déroulé le mois de mars 2020, s'est tenu, selon l'avocat en violation des lois de la République et des normes internationales relatives au procès équitables. En effet, il a été privé d'avocat.

Il indique que la décision de la Cour de Tipaza relative à l'extinction des poursuites contre Karim Tabbou est logique. Le juge, selon lui, n'a fait qu'appliquer la loi qui interdit plus d'une poursuivre en justice contre personne pour les mêmes faits.

En outre, il a rappelé que le coordinateur de l'Union démocratique et sociale continue de subir les l'interdiction de participer à toute activité politique. Une décision qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche visant à faire taire toutes les voix discordantes.

[Voir la vidéo](#)